

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 11 (1923)

Heft: 168

Artikel: Vers la suppression des pourboires

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257848>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vers la suppression des pourboires¹

Nous avons reçu, malheureusement beaucoup trop tard pour le signaler en temps utile à nos lecteurs, un intéressant opuscule publié par la Ligue sociale d'Acheteurs suisse, et consacré à la campagne contre le pourboire qu'a entreprise cette Association.

Il appartenait en effet à la L. S. A. de mettre à son programme l'étude, puis la réalisation de cette réforme. En effet, un de ses buts essentiels étant l'éducation de l'acheteur, l'éveil chez lui de sa conscience sociale et de sa responsabilité solidaire — et quelle magnifique occasion fournissait tout récemment pour le lui rappeler la démoralisante réclame faite par le commerce genevois! et quel regret que la Section de cette ville soit restée complètement muette et inactive! — la question du pourboire est une de celle qui touche le plus directement l'acheteur — qui est dans ce cas le client de l'auberge ou de l'hôtel: personnellement, comme bailleur de ces fonds supplémentaires prélevés sur sa bourse, moralement, comme conscience sociale, et activement, comme l'un des éléments qui peuvent remédier à ce déplorable état de choses.

Déplorable en effet. Il suffit de réfléchir quelques minutes pour se rendre compte tout ce qu'a de démoralisant, d'humiliant, de dangereux, l'habitude du pourboire et aussi de quel déséquilibre économique elle est la cause. C'est grâce à elle qu'il existe des places dont les employés ne sont pas payés par leur patron, et dont tout le budget dépend en conséquence du bon ou du mauvais plaisir, de l'humeur plus ou moins souriante, du client. Point n'est besoin pour cela de citer les exemples bien connus de certains cafés de Paris, où le garçon, non seulement n'est pas payé, mais paye au contraire son patron pour obtenir sa charge: nous avons connu — avant la guerre, il est vrai, des établissements de Genève, où les sommelières ne touchaient pas un sou en dehors des pourboires, et plus récemment, des hôtels de grandes stations alpêtres où les sommelières étaient remarquablement peu payées, les pourboires devant compenser le bas niveau de leur salaire, et le concierge pas payé du tout! Pour des femmes notamment, ne voit-on pas du coup, ce qui fatalement doit résulter de ces pratiques, suivant la clientèle à laquelle elles ont à faire?... et est-il même nécessaire de citer à ce sujet l'opinion d'un de leurs collègues, à la tête d'une caisse d'assurance maladie-professionnelle, qui, se plaignant des frais qu'occasionnait à cette caisse les femmes plus souvent malades de maladies vénériennes que les hommes, réclamait la suppression des pourboires comme un moyen indirect d'équilibrer les finances de cette caisse!

Détestable du point de vue moral et économique, la coutume du pourboire est d'autre part, et pour envisager la question par un tout petit côté égoïste, infiniment désagréable pour le client. Combien d'entre nous ont eu des séjours, des journées de voyage, gâtés par cette obsession de la bonne main à donner en partant... à qui? pour être juste, pour ne pas léser les petits, les humbles, qui ont travaillé pour vous dans l'ombre, en favorisant les gros dont les seules casquettes resplendissent dans la lumière de la porte de sortie!... combien? pour être généreux sans être exploité... Et la monnaie qui fait défaut, et le temps perdu quand l'heure du train ou du bateau presse... tous souvenirs désagréables que tous nous connaissons. O soulagement, au contraire, des hôtels tels que les *Christliche Hospiz* chez nous, et plus récemment des hôtels d'Italie, du Palace à l'al-

¹Nous signalons à ceux de nos lecteurs que cette question intéresse l'étude publiée par M^{me} Pieczynska dans l'Annuaire des Femmes suisses. (V^e volume, 1922).

bergo! Un pourcentage à vérifier sur la note, à tous un simple salut d'adieu au départ, et tous les tabliers verts, tous les fracs, tous les bonnets blancs, toutes les casquettes dorées sont satisfaits et aimables... Car que l'on ne vienne pas nous affirmer, comme on le prétend parfois, que le personnel est mécontent du nouveau système. Premièrement, c'est le personnel lui-même qui, en Italie, en a réclamé l'introduction; et en second lieu, nous n'avons jamais aperçu, ni dans les grandes ni dans les petites villes, le moindre signe de mauvaise humeur, constaté le moindre manquement dans le service, entendu la moindre insinuation relative à une *mancia* supplémentaire. On nous affirme même que des voyageurs entêtés à conserver les vieilles traditions se sont vu refuser leur monnaie.

Pourquoi donc ce qui se pratique maintenant couramment partout en Italie ne se ferait-il pas aussi chez nous? Malheureusement des résistances assez opiniâtres se sont affirmées du côté patronal, quoique les nouvelles parvenues de la toute récente assemblée de délégués de la Société suisse des Hôteliers, (Lucerne, 7-9 juin), indiquent une certaine détente; et d'autre part l'enthousiasme du personnel au début pour cette réforme semble avoir quelque peu fléchi. D'un côté comme de l'autre, la crise terrible par laquelle passe actuellement chez nous l'industrie hôtelière, exerce certainement son influence. Il faut donc agir d'autant plus sur l'opinion publique, et c'est à quoi s'emploie la L. S. A. Des satisfactions lui sont d'ailleurs réservées: quelques grands hôtels, en plus des restaurants sans alcools et des Foyers populaires, pour lesquels la suppression du pourboire est chose de principe, se sont ralliés au mouvement, et se déclarent très satisfaits des résultats obtenus, si bien que l'on peut espérer que leur nombre ira en augmentant. La deuxième liste de ces hôtels vient de paraître, et nous regrettons d'en avoir eu connaissance pour la signaler à nos lecteurs si tard que bon nombre d'entre eux, ou auront déjà fait le choix de leur séjour de vacances ou liront cet article dans un hôtel qui ne figure pas sur la dite liste¹! Mais peut-être saisiront-ils alors cette occasion, en parlant autour d'eux de cette campagne, en interviewant leur hôtelier, en discutant ses arguments, et en diminuant ainsi sa résistance, d'apporter leur pierre à l'édifice si utile qui se construit...

E. Gd.

¹ La demander au Secrétariat de la L. S. A., Laupenstrasse, 25, Berne.



Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

BALE. — Le programme de la saison 1922/23 qui se termine a été particulièrement riche. Avant l'ouverture officielle nous eûmes le plaisir de passer une soirée avec M^{me} Avril-de Sainte-Croix, venue



En vacances

prenez avec vous une boîte d'Ovomaltine. Durant vos courses nul besoin de faire bouillir votre lait: il suffit de le porter à la température normale des boissons chaudes. Additionné d'Ovomaltine, le lait condensé aussi se supporte plus aisément. Ceux à qui d'ordinaire les violents efforts ôtent l'appétit prendront l'Ovomaltine avec plaisir et y puiseront de nouvelles forces.

En boîtes
de fr. 2.75 et 5.—

OVOMALTINE

En vente partout

Dr. A. WANDER

S. A. / BERNE